



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Délivrance des cartes d'identité et des passeports

Question écrite n° 5983

Texte de la question

Mme Sophie Mette interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'éventualité d'accompagner les communes pour répondre à la demande de délivrance de cartes d'identité et de passeports. En effet, les délais sont encore immensément longs pour obtenir ces papiers. Peu de communes sont équipées du dispositif de recueil (DR) des empreintes digitales nécessaires aux demandes de cartes d'identités et autres passeports. Sur 535 communes en Gironde seulement 48 en sont pourvues. 11 nouvelles le seront d'ici à la fin du premier semestre 2023 d'après la préfecture de la Gironde. Mais cela demeure encore trop peu. Sur la 9e circonscription de Gironde (88 communes, plus de 133 000 habitants, superficie de 2 460 km²), seulement 6 communes disposent du DR. Et à ce jour, aucune date n'est disponible dans tout le département de la Gironde ! Sa permanence reçoit toutes les semaines des appels ou des *mails* pour expliquer cette désastreuse situation. Elle lui demande donc qu'il s'engage à accompagner au plus vite les communes de la Gironde souhaitant s'équiper d'un DR.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5983

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 février 2023](#), page 1881

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)